

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce, Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

ASSEMBLÉE DE VÉRIFICATION

Du 15 Décembre 1949

RAPPORT ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1949

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE,	<i>Président,</i>
EMMANUEL MONICK,	<i>Vice-Président,</i>
EMILE OUDOT,	—
JULES AUBRUN,	<i>Administrateur,</i>
MAURICE BÉRARD,	—
EDMOND FOURET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
C ^{te} FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
RAOUL DE VITRY,	—

Commissaire du Gouvernement :

M. ROBERT BORDAZ
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat

Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général	M. JEAN REYRE.
Directeurs	{ MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, A. DEBRAY, L. BRICARD, R. MARTIN,
Secrétaire Général	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs-Adjoints	{ MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER, H. DE GUICHEN, P. VINSON, F. ANTHOINE, J. BÉDIER, J. CABET.
Sous-Directeurs	{ MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES, R. LABAT, B. LEMAISTRE - SAUTTER, P. PÉAN, M. REINISCHE.

Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, A. DEPIERRE, J. LUYT, M. JUMEL,
P. DECKER, A. GALLAIS-HAMONNO, C. PERRIN, F. TERRIER,
P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, R. RUSSO,
Y. SÉVÉRAC.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE
37, COURS PIERRE-PUGET

SUCCURSALE D'AMSTERDAM
539, HEERENGRACHT

SUCCURSALE DE BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES

SUCCURSALE DE GENÈVE
6, RUE DE HOLLANDE

ASSEMBLÉE DE VÉRIFICATION

du 15 Décembre 1949

Rapport du Conseil d'Administration.

Résolutions de l'Assemblée.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1949

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE DE VÉRIFICATION

du 15 Décembre 1949

MESSIEURS,

Faisant usage de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Janvier 1947, votre Conseil a jugé opportun d'élever le capital social de Fr. 1.531.000.000 à Fr. 2.296.500.000 par l'émission de 1.531.000 actions nouvelles au prix de Fr. 600 par action.

Les 1.531.000 actions nouvelles, dont la souscription a été réservée par préférence aux actionnaires, ont été intégralement souscrites, et sur chacune a été effectué le versement du montant nominal de Fr. 500 et de la prime d'émission de Fr. 100.

Les fonds provenant de la souscription ont été déposés chez M^e Henri JOURDAIN, Notaire à Paris.

Suivant acte passé le 6 Décembre 1949 devant ce même notaire, votre Conseil a déclaré que les 1.531.000 actions avaient été souscrites en totalité et intégralement libérées.

Cette déclaration va vous être soumise. Vous aurez à en vérifier et constater la sincérité. Les pièces à l'appui sont déposées sur le bureau.

Par le fait de cette vérification, l'augmentation de capital se trouvera définitivement réalisée et nous vous demanderons de le constater.

Nous allons soumettre les résolutions à votre approbation.

RÉSOLUTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE DE VÉRIFICATION

du 15 Décembre 1949

Première Résolution

L'Assemblée,

Après vérification, reconnaît la sincérité de la déclaration effectuée par le Conseil d'Administration, suivant acte reçu par M^e Henri Jourdain, Notaire à Paris, le 6 Décembre 1949, constatant la souscription de la totalité des 1.531.000 actions de Fr. 500 chacune, représentant l'augmentation de capital de Fr. 1.531.000.000 à Fr. 2.296.500.000, et le versement intégral sur chacune des dites actions d'une somme de Fr. 600, représentant la totalité du capital nominal et la totalité de la prime d'émission.

Elle constate, par suite, la réalisation définitive de la dite augmentation en numéraire du capital social.

Deuxième Résolution

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'une expédition du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications, conformément à la loi.

SUCCURSALES
DE LA
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALE DE MARSEILLE

37, COURS PIERRE-PUGET, MARSEILLE

Directeur M. J. RENARD.
Sous-Directeur M. G. BILLOD.
Fondés de Pouvoirs ... MM. L. CASSAN, R. TARDEIL, R. PARRA.

SUCCURSALE D'AMSTERDAM

539, HEERENGRACHT, AMSTERDAM

Comité Consultatif MM. E. D. VAN WALREE, M. PAULVOÛTE JR, P. E. TEGELBERG,
BARON C. J. COLLOT D'ESCURY.
Direction DIRECTEUR : M. D. A. HARMENS.
DIRECTEUR-ADJOINT : M. A. DEKNATEL.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. H. A. EISMA, P. MULDER,
W. J. LENSING.

SUCCURSALE DE BRUXELLES

31, RUE DES COLONIES, BRUXELLES

Comité Consultatif MM. H. URBAN, *Président*, J. MOISE, *Vice-Président*,
A. CALLENS, JULES JADOT, H. DE TRAUUX DE WARDIN,
G. HANNECART,
Direction DIRECTEUR : M. J. LEPÈRE.
DIRECTEURS-ADJOINTS : MM. J. BLANCQUAERT, R. COLLIGNON.
SOUS-DIRECTEURS : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND,
L. VAN DE SOMPELE.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS,
M. VERHOEVEN, A. FUNCK, L. THIBAUUX, R. STASSART,
L. FRANKEN.

SUCCURSALE DE GENÈVE

6, RUE DE HOLLANDE, GENÈVE

Comité Consultatif MM. E. VIDOUDEZ, *Président*, V. GAUTIER, A. LOMBARD.
Direction DIRECTEUR : M. E. DE RHAM.
DIRECTEUR-ADJOINT : M. H. FLAMAND.
SOUS-DIRECTEUR : M. A. D'ARBIGNY.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER.

